



## 40 ans au service de la nature

A la fin du mois d'avril, le **Conservatoire des Sites Alsaciens (CSA)** tenait son assemblée générale au centre international de séjour de **Mittelwihr**.

Une assemblée générale qui marquait les quarante années de l'association, créée en 1976. Une bonne cinquantaine d'adhérents avaient répondu à l'invitation. Au début de la réunion, quatre nouveaux administrateurs ont été élus au sein du premier collège du CA. Il s'agit de Frédérique Bertani, Andrée Buchmann, Frédéric Deck et Daniel Rudler.

Le président Théo Trautmann et son secrétaire Paul Pfeiffer ont dressé le bilan de l'année écoulée. Et ont notamment souligné l'importance du bénévolat. L'an dernier, cinquante chantiers de bénévoles ont été organisés sur les sites protégés par l'association, ce qui représente près de 10 000 heures de bénévolat. Le CSA a aussi pu compter sur l'aide de 120 agriculteurs partenaires, et fait appel à treize prestataires de services. Sans parler du mécénat des entreprises, dont certaines ont choisi de mettre à disposition des salariés le temps d'une journée, ou ont fait un don de matériel à l'association. Parmi les près de 400 sites protégés, le CSA gère huit réserves naturelles régionales et quatre réserves nationales.

L'année écoulée, le CSA a acquis 1,18 hectare de terrain supplémentaire, grâce notamment aux souscriptions des particuliers et à une subvention de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse. La souscription du public s'est élevée à 38 520 euros en 2015. **«Un chiffre en hausse par rapport à 2014 mais en baisse par rapport à 2013»**, précise le trésorier Jean-Marie Lettermann.

Au niveau des subventions, le CSA va devoir compter avec une baisse de près de 30 % de l'aide délivrée par le Département du Haut-Rhin. Et espère, même si elle n'est pas encore votée, que la baisse de subvention allouée par le département du Bas Rhin se limitera à 10% par rapport à l'an passé. Une conséquence évidente de la baisse de moyens alloués aux Départements par l'État. Le montant délivré par les autres partenaires (Agence de l'eau Rhin-Meuse, Etat, Région) reste stable. Avec une part importante (près de 30% du budget global) allouée par le Conseil régional. **«La Région va continuer à soutenir le CSA. Nous allons rester un interlocuteur privilégié des questions d'environnement»**, a rassuré Bernard Gerber, vice-président de la commission environnement dans la nouvelle région Grand Est.

Les adhérents présents dans la salle ont aussi eu l'occasion d'échanger sur le montant de la cotisation. Celle-ci augmentera de dix euros en 2017, passant de quinze à vingt-cinq euros. **«Tout en laissant la possibilité aux membres en difficulté financière de payer le prix de l'an dernier»**, a conclu Théo Trautmann. Une augmentation globale décidée un peu à contrecoeur, mais qui témoigne de la nécessité pour le CSA (et les associations en général) de trouver de nouveaux modes de financement pour perdurer, face à la baisse des subventions publiques.

A l'issue de l'assemblée générale et du repas qui a suivi, les adhérents ont pu participer à une visite guidée de la colline de Sigolsheim. Ce site classé Natura 2000 est un haut-lieu de la biodiversité régionale, qui abrite de nombreuses espèces de faune et de flore.

G. T.

Retrouvez prochainement un reportage vidéo sur le CSA sur [www.ami-hebdo.com](http://www.ami-hebdo.com) et notre sur application l'Ami Kiosk.



## Son nom sera Grand Est

En définitive la nouvelle Région s'appelle **Grand Est**. En dépit de l'abstention des socialistes et malgré l'opposition du Front national, le groupe majoritaire a entériné la proposition Grand Est. Désormais le Conseil régional d'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine se dénomme Grand Est.

L'exécutif est installé à Strasbourg tandis que les réunions plénières se tiendront à Metz. C'est avec un ordre du jour bref, en l'occurrence, il fallait entériner la résolution qui propose un nom pour la Région. Philippe Richert a indiqué : **« Nous vous proposons de valider le choix retenu par nos concitoyens »**. Donc, Grand Est qui avait été retenu par 75% des votants par internet en mars dernier. Parfois, l'ambiance fut électrique, mais l'ordre du jour était par nature court puisqu'il fallait voter la dénomination de la Grande Région et de la répartition géographique de ses principaux agrégats. **«Ce n'est pas un risque pour les identités régionales»** a répété à plusieurs reprises le président Philippe Richert. Citant tour à tour Fustel de Coulanges, Michelet, Barrès et Jaurès, il a relevé que **« ces identités-là, qui viennent du fond des âges, persisteront demain »**. In fine, pas de voix discordante de sa majorité ; **«Grand Est a été plébiscité, y compris par nos concitoyens de l'ouest du Grand Est »** a relevé Christine Guillemey, divers droite (Haute-Marne). A gauche, Brigitte Weiss, PS (Moselle) s'est étonnée du repêchage d'un quatrième nom ajouté aux trois choisis par le comité idoïne, ce qui entraînera l'abstention du groupe socialiste.

### «Grand-duc du Grand Est»

Mais les critiques les plus acerbes ont surgit du groupe FN. Florian Philippot, FN (Moselle) a ironisé : **«Vous avez fait fi vous-même des règles que vous aviez définies »**. C'est quelque peu amusant quand on sait que M. Philippot a été un temps compagnon de route du « Che » du Doubs, le très républicain Jean-Pierre Chevènement. **«Vous êtes le grand-duc du Grand Est (...) vous effacez les noms historiques de nos régions »** a surenchéri Hombeline du Parc, FN (Bas-Rhin). Sur le sujet de la répartition des organes régionaux, la majorité a accepté un amendement du PS Jacques Meyer (Marne) : l'exécutif du CESER (Conseil économique, social et environnemental régional) sera fina-



PHOTOS FRÉDÉRIC MAIGROT/LA.M.I.

lement à Châlons-en-Champagne, si ses séances plénières, elles, se tiendront avant tout à Metz.

Par ailleurs, une résolution fait de la Maison de la Région à Strasbourg son « Hôtel de Région », à la fois siège de l'exécutif, lieu de réunion de la quasi-totalité de ses commissions thématiques et de sa commission permanente. Metz est consacrée lieu de réunion des plénières et Châlons-en-Champagne, lieu de réunion de la commission

des Finances. Le FN a voté contre, le PS s'est abstenu n'ayant pu obtenir, malgré la demande insistante d'Anne-Pernelle Richardot PS (Bas-Rhin), de votes séparés sur le nom et la répartition. Quant à l'administration régionale dans son ensemble, elle reste déployée équitablement selon le président Richert. Mieux, elle va s'organiser en une douzaine d'agences territoriales. Philippe Richert a assuré : **«Aucun fonctionnaire n'a été**

**contraint à la mutation »**. Pour la première fois, un système de décompte électronique a calculé le temps de parole des orateurs : 30 minutes pour le groupe majoritaire, 20 mn pour le FN et 10 mn pour les socialistes.

### Toutes les séances plénières seront à Metz

Il n'y aura plus de séance plénière du Conseil régional à Strasbourg. Désormais, elles se tiendront à Metz. La prochaine session autour de son budget aura lieu à Metz les 30 et 31 mai.

Patrick Weiten, premier vice-président du Conseil régional a pris congé. Avec une vraie émotion. Comme prévu, il a choisi de siéger à l'Assemblée Nationale. Sa démission effective le 2 mai a plusieurs conséquences. Le groupe UDI s'est donné un nouveau président en la personne de David Valence, UDI (Vosges) et un premier vice-président Christian Debève, UDI (Haut-Rhin). Quant au poste de premier vice-président du Conseil régional, il n'a pas encore été attribué, mais Jean-Luc Bohl, président de la Communauté d'agglomération de Metz, qui est aussi UDI comme Patrick Weiten, et également mosellan sera probablement son successeur en tant que n°2 de la Région.

Albert Oduard

JOURNÉE DE L'EUROPE  
**8 MAI 2016**  
 10h - 19h  
**JOURNÉE PORTES OUVERTES PARLEMENT EUROPÉEN STRASBOURG**  
 europeday.europa.eu  
 #EUopenday